

RÉSERVES DE PÊCHE DE LOZÈRE (AGRÉÉES PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° DDT-BIEF-2020-329-0001 DU 24/11/2020)

BASSINS VERSANTS	COURS D'EAU PLANS D'EAU	LONG. En mètres	COMMUNES ou COMMUNES DELEGUEES	Limite amont	Limite aval
ALLIER - CHAPEAUROUX	LE CHAPEAUROUX	2200	ARZENC DE RANDON – ESTABLES	La Source	Confluence avec le Gué des Arros
	LE CHAPEAUROUX	500	ARZENC DE RANDON	100 m en aval du Pont de l'Iraldès	20 m en amont de la confluence avec les Mattes
	Rau L'EVERS	1250	ARZENC DE RANDON	La Source	Confluence avec le Chapeauroux
	Rau LE GUE DES ARROS	1100	ARZENC DE RANDON	Le domaine de l'Iraldès	Confluence avec le Chapeauroux
	Rau des MATTES	1600	ARZENC DE RANDON	La Source	Confluence avec le Chapeauroux
	LE CHAPEAUROUX	600	ST JEAN LA FOUILLOUSE - PIERREFICHE	Digue du Moulin de Serre	Pont de Serre
	LE CHAPEAUROUX	150	AUROUX	Dérivation du Chapeauroux vers Naussac	150 mètres en aval
	LE CHAPEAUROUX	1900	ST BONNET DE MONTAUROUX	Sur 1 900 mètres en aval du pont de St Bonnet de Montauroux	
	LE CHAPEAUROUX	40	CHAPEAUROUX	Sur 40 m en amont de la passerelle proche de la station d'épuration de Chapeauroux	
	L'ALLIER	800	CHASSERADES	Pont de Chabaleyret	Pont de Bon Dieu
	L'ALLIER	680	LA BASTIDE	Digue de Sahut	Viaduc SNCF
	LA CLAMOUSE	400	CHAUDEYRAC	Pont de Clamouse	Pont des Combes
	Rau LE MAS IMBERT	600	ST SAUVEUR DE GINESTOUX	Sur 600 m en amont du Pont de la Barrique de la Motte (RD 985)	
	Rau LE MAL RIOU	100	CHATEAUNEUF-DE-RANDON	RD 988	Confluence avec le Chapeauroux
	L'ALLIER	100	LANGOGNE - PRADELLES	50 m de part et d'autre du mur du barrage de Naussac II + canal dérivation	
	Rau LE DONOZAU	800	LANGOGNE - NAUSSAC	Barrage de Naussac	Confluence avec l'Allier
	Rau LE GRANDRIEU	580	GRANDRIEU	Sur 580 m à l'aval de la confluence avec le ruisseau des Chases	
	Rau LE BERTALDES	1500	ST PAUL LE FROID	Confluence avec le ruisseau des Bouviers	Confluence avec le ruisseau de la Bassibe
	Lac de NAUSSAC		NAUSSAC	Périmètre autour des îles situées de part et d'autre du Rondin des Bois et de la ferme des Pascals	
	Lac de NAUSSAC	200	NAUSSAC	200 m en amont du mur du barrage de Naussac	
	Plan d'eau du MAS D'ARMAND	150	LANGOGNE	Réserve ornithologique (côté ferme agricole)	
	Plan d'eau du MAS D'ARMAND	20	NAUSSAC	20 m sur la queue de retenue du plan d'eau	
	Plan d'eau du MAS D'ARMAND	50	NAUSSAC	50 m de part et d'autre de l'accès routier au plan d'eau	
ALTIER-CHASSEZAC	Lac de VILLEFORT	100	VILLEFORT	50 m de part et d'autre du mur du barrage	
	Lac de VILLEFORT	100	POURCHARESSES	50 m de part et d'autre du déversoir de la Palhères	
	Lac de VILLEFORT		VILLEFORT	Zone délimitée par les bouées sur le pourtour de la pisciculture du lac	
	LA BORNE	200	PIED DE BORNE	Sur 200 m en aval de la centrale EDF	
	Lac de ROUJANEL	100	PIED DE BORNE	50 m de part et d'autre du mur du Barrage	
	Lac du RACHAS	100	PREVENCHERES	50 m de part et d'autre du mur du Barrage	
	Lac de PIED DE BORNE	100	PIED DE BORNE	50 m de part et d'autre du mur du Barrage	
	Rau LA PIGEIRE	1000	ALTIER	Pont de Pigeyre	Pont du mas de la Prade
	Rau LA ROUVIERE	750	ALTIER	Valat des Avaladous	Confluence avec l'Altier
	Rau de MALANECHÉ	650	ALTIER	Combe du Bouze	Confluence avec l'Altier
	L'ALTIER	400	PREVENCHERES - PIED DE BORNE	Sur 400 m en amont du pont de La Viale	
	L'ALTIER	600	ALTIER	Confluence avec le ruisseau de La Rouvière	Confluence avec le ruisseau de Malanèche
	Rau LE FUSTUGERES	7800	PIED DE BORNE	Sur la totalité de son cours	
	VALAT DES COMBES	900	PREVENCHERES	à partir de la confluence avec le ruisseau de Roujanel	
	Rau LE ROUJANEL	1500	PREVENCHERES	Confluence avec le Valat des Combes	Confluence avec le Valat de Chayadou
	Rau LA PALHERES	1500	POURCHARESSES	Pont de la RD 66	Route du hameau de Costeillades
	GARDON DE MIALET	3000	ST ETIENNE V.F.	Confluence des Gardons de St Germain et Ste Croix	Valat de Cabrespic
	GARDONNET	500	ST HILAIRE DE LAVIT	Pont de Malacombe	Confluence avec le Gardon d'Alès

RÉSERVES DE PÊCHE DE LOZÈRE (AGRÉÉES PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° DDT-BIEF-2020-329-0001 DU 24/11/2020)

BASSINS VERSANTS	COURS D'EAU PLANS D'EAU	LONG. En mètres	COMMUNES ou COMMUNES DELEGUEES	Limite amont	Limite aval
GARDONS	Rau LE THERONNEL	1750	ST ETIENNE V.F.	Sur la totalité de son cours	
	Rau du CREMAT	2000	MOISSAC V.F. - ST ETIENNE V.F.	Sur la totalité de son cours	
	Rau de DRELIEIREDE	3000	VIALAS	La Source	Confluence avec le Rieutort
	Rau LE BAYARD	2200	VIALAS	La Source	Confluence avec la Gourdouze
	Rau LE LUECH	2000	ST MAURICE DE VENTALON	La Source	Pont du Massufret
	Rau LE PONTIL	500	VIALAS	Pont de la RD 37 (route du haut)	Confluence avec la Gourdouze
LOT - COLAGNE	Rau LA TARTARONNE	500	ESTABLES	350 m en amont du pont d'Estables (RD 3 + Béal)	150 m en aval du Pont d'Estables RD3
	LE BRAMONT	3300	ST ETIENNE DU VALDONNEZ	Pont de La Fage	Pont Rouge RD 25
	Lac de GANIVET	200	RIBENNES	50 m en amont du mur du barrage	150 m en aval du mur du Barrage
	Lac du MOULINET	100	LE BUISSON	50 m de part et d'autre du mur du Barrage	
	Lac de CHARPAL	100	RIEUTORT DE RANDON	50 m de part et d'autre du barrage	
	LA CRUEIZE	1000	LE BUISSON	Sur 1000 m en aval du Pont du Gibertès (RD11)	
	Rau LA FELGEYRE	400	ST GERMAIN DU TEIL - LE MONASTIER	Cascade des Londes	Propriété de M. Gély Denis
	Rau de SAINT SATURNIN	400	BANASSAC - ST SATURNIN	Confluence avec le valat de Valadas	Confluence avec valat en rive droite
	Rau de l'URUGNE	550	LA CANOURGUE	De la Place Jeanne d'Arc	Pont de la Doublette
	RU DE BONNECOMBE	400	LES SALCES	L'amont de l'Etang de Bonnecombe	
	Rau L'AMOUROUS	600	LES BONDONS	Propriété de M. Pradeilles Jacques	Pont des Badioux
	Rau de LA VALETTE	1200	ALLENC - ST JULIEN TOUNEL	Limite propriété du Villaret	Pont de Bassi
	Rau L'ALTARET	150	ALLENC	Sur 150 m en amont du Pont du Mazel	
	Rau L'ALLENC	850	ALLENC	Sur 850 m en aval de la confluence avec le ruisseau du Bourdaric	
	LE LOT	300	MENDE-BALSIEGES	10 m en amont du pont SNCF	10 m en aval du pont Neuf RN88
	LE LOT	400	BARJAC	Passage à gué	Ancienne passerelle au droit des Ets Mialanes
	LE LOT	400	BARJAC - CULTURES	100 m en aval du Pont du Villaret	Limite propriété Fédération de Pêche
	LE LOT	150	CHANAC	Prise d'eau et restitution de la digue du Moulin Grand (passe à poissons)	
	LE LOT	700	LE BLEYMARD	Amont du camping municipal de la Gazelle	Pont de la RD 20
	Rau de l'URUGNE	3000	LA CANOURGUE	Résurgence	Rejet de la Pisciculture de Trémoulis
	LA CRUEIZE	900	ST SAUVEUR DE PEYRE - LE BUISSON	De part et d'autre du Pont d'Andagnols	
	Rau LA GAZELLE	800	PRINSUEJOLS	RD 73	500 m avant la confluence avec la Crueize
	Rau LA BESSE	900	ST-ETIENNE DU VALDONNEZ	Sur 900 mètres en aval de la digue de l'étang de Barrandon	
	LE BRAMONT	600	SAINT BAUZILE	Pont de la Zone Artisanale	Confluence avec la Nize
	RU DE LA FERME BARBUT	500	CHANAC	Les Sources	Confluence avec le Lot
	Rau LE CARTEYROU	1200	TRELANS	Le lieu dit " Le saut du lièvre"	Pont de la voie communale
Rau LE RIOULONG	400	CHIRAC	Sur 400 m en aval de la digue situé sous l'A75		
TARN - JONTE	Rau du VIBRON	500	FLORAC	Digue de la Pisciculture	Confluence avec le Tarnon
	Rau de PAROS	430	ISPAGNAC	Traversée de Molines jusqu'à la confluence avec le Tarn	
	LE TARN	400	LES VIGNES	Sur 400 m en aval de la Digue de la microcentrale	
	Rau de LA BURLE	190	STE ENIMIE	La Résurgence	Confluence avec le Tarn
	LE TARNON + affluents	5400	BASSURELS	Les Sources	Sortie forêt domaniale d'Aire de Côte
	LE BETHUZON + affluents	3000	MEYRUEIS	Les Sources	Pont des Rousses
	LA BREZE + affluents	5000	MEYRUEIS	Les Sources	Confluence avec le ruisseau de Ginestoux
	LE TARN	300	BEDOUES	Barrage de la Vernède	300 mètres en aval du barrage

RÉSERVES DE PÊCHE DE LOZÈRE (AGRÉÉES PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° DDT-BIEF-2020-329-0001 DU 24/11/2020)

BASSINS VERSANTS	COURS D'EAU PLANS D'EAU	LONG. En mètres	COMMUNES ou COMMUNES DELEGUEES	Limite amont	Limite aval
	Rau des OULES	2 200	LA SALLE PRUNET - ST JULIEN D'ARPAON	Sur la totalité de son cours	
	Rau du ROUVE	1 200	FLORAC - ST LAURENT DE TREVES	Sur la totalité de son cours	
	Rau de COSTUBAGE	2 000	LA SALLE PRUNET	Sur 2 000 m en amont de la confluence avec la Mimente	
	Rau de LA VALETTE	800	LA SALLE PRUNET	Sur 800 m en amont de la confluence avec le ruisseau de Costubage	
	Rau le BRION	4 000	BASSURELS	La Source	
	BRAMONT d'Ispagnac		ISPAGNAC	Sur la totalité de son bassin versant	
	BES - TRUYERE	Rau de SARROUL	420	ST CHELY D'APCHER	Pont de Sarroul
LA MEZERE		1200	ST DENIS EN MARGERIDE	Confluence avec le ruisseau de Laldonès	Pont de Salacruz
LA MEZERE		250	ST DENIS EN MARGERIDE	Béal de M. Garrel R.	
Rau de LA CABRE		700	RECOULES D'AUBRAC	Propriété de Trousselier Julia	
Rau LE ROUANEL		280	CHAUCHAILLES - ST JUERY	100 m en amont du pont de la D 989 (entrée village)	Pont routier dans village
Rau LE BERNADEL		280	FOURNELS	Pont communal RD 70	Confluence avec la Bédaule
Rau des SALHENS		1000	NASBINALS	Propriété de Mr Bergounhon Edmond	
LE BES		450	ST JUERY - CHAUCHAILLES	Confluence avec le Rouanel	400 m en aval du Pont de la D 989
Rau de LAS CHANTAGNES		800	GRANDVALS	Sur 800 m en amont de la confluence avec le Bès	
Rau de LAS CHANTAGNES		300	GRANDVALS	Sur 300 m en amont du pont du chemin communal (propriété Malgouyres)	
Rau du CROS		25	ST CHELY dD'APCHER	Pont RD 809	Confluence avec le Chapouillet
Rau Le MALAGAZAGNE		600	ST CHELY D'APCHER	Pont SNCF	Limite parcelle de Mme Gras (832)
LA RIMEIZE		800	RIMEIZE	300 m en amont du Moulin du Chambon	500 m en aval du Moulin du Chambon
Rau du PLOURRAT		800	NASBINALS	Propriété de madame Dominique Sauvage	
Rau des PLECHES		500	MARCHASTEL - NASBINALS	Sur 500 m en aval du Pont des Nègres	
LA TRUYERE		350	SERVERETTE	Passerelle du Camping	Digue ancienne poste
LE GALASTRE		900	MALZIEU FORAIN	Confluence avec le rau de Moulinas	300 m à l'amont de Couffours-Méjols
LE GALASTRE		750	MALZIEU VILLE	Pont de Boutou	Confluence avec la Truyère
LA RIMEIZE		950	MALBOUZON	Sur 950 m en amont du pont de la RD 987	
Rau de CHANDAISON		800	ST CHELY D'APCHER	Pont amont de Civergols (parcelle LEGTA)	Pont aval de Civergols (parcelle LEGTA)
Rau de PLACE NALTES		3000	NASBINALS	Les sources	Pont du Barthas
TRUYERE		100	MALZIEU VILLE	Barrage de la fabrique	Sortie du canal de fuite